Poste :

# POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20 Réclames, — . . . 30 Faito divers, — . . . 75

RESERVES SONT FAITES Du drott de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droft de modifier la rédaction es apronder de

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on s'abonne:

table and har promoter PARIS, 1984 A L'AGENCE HAVAS 8, piace de la Bourse.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

et en envoyant un mandat mog fie be imp en Allie BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

As bureau du Journal U. 21 4 ; allemente de principal

sur la poste; allan appaine , anius

el cher tous les libraires, and a community of

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 AOUT

#### le faire un coup de Bontes une L'Œuvre du Franc électoral

Que des rujourd'hui, tous les bons citoyens,

tous les patriotes, dont le régime actuel a

déçu les espérances, compromis les intérêts,

blessé la conscience, se joignent aux ou
vriers de la première heure pour préparer le

salut commun!

Qu'ils secondent les efforts de Celui qui sera

le Roi de tous et le premier serviteur de la

(Instructions de MONSIEUR LE CONTE DE PARIS aux représentants du parti monarchique en France.)

L'anarchie est à son comble. Le radicalisme est maître du gouvernement. La Commune a relevé la tête et formule ses revendications sinistres jusque dans l'enceinte du Parlement. La persecution religieuse prépare de nouveaux attentats. Et, à l'extérieur, l'Europe nous menace.

Le péril est immense. Il faut sauver la

Le salut, c'est la monarchie chrétienne, nationale, traditionnelle.

L'instrument légat du salut, c'est le bul-

Dejà, en vue des prochaines élections générales législatives, les radicaux, unis aux pires socialistes, ent constitué une vaste ligue électorale: La Société des Droits de l'Homme et du Citoyen. Chacun de ses adhérents s'est engagé à verser dans la caisse centrale de la Société la somme de un franc

A cette Ligure, opposons l'OEuvre du franc dectoral qui, examinée dans un congrès de la presse monarchique départementale. lenu le 24 juin 1888, à Paris, a reçu l'appui des plus hautes approbations. Constiluons le Trésor de la Défense religiouse, sociale, nationale. sh inserings 1 12 al

But du franc électoral

Le but du franc électoral est : to De fonder, au moyen d'un système permanent de souscriptions volontaires,

une caisse électorale dont le siège sera à Paris et qui sera destinée à constituer un véritable Trésor de guerre monarchique et ca-

2º De fournir une base permanente à l'organisation électorale du parti monarchi-

3º De permettre au parti monarchique d'engager la luite sur tous les champs de bataille du suffrage universel - même sur le terrain des élections partielles - et de susciter les candidatures d'hommes de valeur que leur défaut de fortune éloigne des fonctions électives;

4º De faire concourir à l'Œuvre de la restauration monarchique toutes les forces conservatrices do pays en faisant appel au dévouement, non seulement des citoyens français, mais encore des femmes et même des enfants.

> Son organisation, son fonctionnement

L'Œuvre du franc électoral adopte des procedés analogues à ceux qui ont déjà recu la consécration d'une longue expérience et d'un immense succès.

Les souscriptions

L'anité de souscription est le franc.

Il y a cinq catégories de souscriptions: 4° La souscription de un franc par an; 2º La souscription de un franc par semestre;

3º La souscription de un franc par trimestre ; les av reid dair log see 4º La souscription de un franc par

mois; 5° La souscription de un franc par se-

Le versement des souscripteurs pourra être opéré, soit en totalité, soit par fractions, selon la volonté des donateurs et des donatrices.

Personnel souscripteur

Le personnel souscripteur nous apparaît dans les 3 millions 500 mille électeurs conservateurs des scrutios législatifs du mois d'octobre 4885, et surtout dans les jeunes gens, les femmes, les enfants qui forment la grande masse des forces conservatrices, c'est-à-dire la moitié au moins des habitants de la France.

Personnel collecteur

Le personnel collecteur se recrute parmi les hommes et principalement parmi les

Les femmes chrétiennes, qui sont l'âme des œuvres catholiques, seront aussi l'âme de l'OEuvre du franc électoral.

Le rétablissement de la paix religieuse leur apparattra étroitement lié au rétablissement de la monarchie.

Organisation du personnel collecteur

Le personnel collecteur est ainsi constilué :

1º A Paris, un comité de direction chargé de centraliser les offrandes de tous les départements de France;

2º Dans chaque département, un direc-teur départemental chargé de centraliser les offrances du département;

3º Dans chaque commune, un directeur communal, ou une directrice communale, chargé de centraliser les offrandes de la commune;

4° Des dizainiers et des dizainières chargés de recueillir les offrandes et de les transmettre au directeur communal ou à la directrice communale.

Le directeur départemental pourra, s'il le juge utile, proposer la nomination d'un directeur d'arrondissement dans un ou chaque arrondissement de son départe-

Recrutement du personnel collecteur Le comité de direction nomme les direc-

teurs départementaux. Le directeur départemental recrute les directeurs communaux et les directrices communales de son département, en avisant de ses choix le comité de direction.

Le directeur communal ou la directrice communale recrute les dizainiers et dizainières de sa commune. Il avise de ses choix le directeur départemental. fe lour?

Les dizainiers et les dizainières cherchent autour d'eux des personnes disposées à ac-

cepter les mêmes fonctions et les font conneître au directeur communal ou à la directrice communale qui décide s'il y a lieu d'accorder l'investiture.

La caisse centrale

Les offrandes de chaque commune sont, comme nous l'avons ci-dessus indiqué, centralisées par le directeur communal ou la directrice communale qui les transmet au directeur départemental.

Le directeur départemental les transmet à son tour au Comité central de direction siégeant à Paris, pour être versées dans la caissa centrale.

Comité central de direction

M. de La Rochefoucauld, duc de Doudeau-ville, député, président; M. Chesnelong, sénateur; M. E. de Cazenove de Pradine, député; M. l'amiral Véron, sénateur; M. Keller, député; M. de Lamarzelle, dé-puté; M. Calla, ancien dépaté; M. J. de Godleveki, secrétaire-général de l'OEuvre du franc électoral.

Toutes les communications adressées au Comité central de direction doivent être transmises à M. J. de Godlewski, 5, place des Petits-Pères, Paris and sor sunt son mal

« Je suis convaincu que le rétablisse-» ment de l'autorité légitime du Roi est le » premier besoin de la France, et l'unique s moyen de la sauver. Je vois clairement » que nous sommes dans l'anarchie, et que s nous y enfouçons chaque jour davan-» tage. Je suis indigné de l'idée que je s n'aurais contribué qu'à une vaste démolis tion, et la crainte de voir un autre chef de l'Etat que le Roi m'est insupportable, que » je me sens impérieusement rappelé aux » affeires, dans un moment où je croyais p n'aspirer qu'à la retraite. St arno zoni ; stoo pom s MIRABEAU. II

L'ANNIVERSAIRE DU 23 AOUT

A l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Monsieur le Comte de Paris, un grand banquet aura lieu jeudi prochain à l'Hôtel Continental, sous la présidence de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

It avail quitté son domicile pour sielle

# Top of old es to UN odes à fotore not

Par Almé GIRON

Cel officier chair quitter regalo at to

CHAPITRE INTERNAL SCHOOL UNE PHOTOGRAPHIE INCENDIAIR E

Le boulevard des Italiens!

Ra quel coin reculé de l'Europe et au-delà, et plus loin encore, ces quetre mots laissent-ils limagination froide, le cœur insensible et le souvenir indifférent? Ce boulevard, qui na l'a dejà vu ou qui ne désire le voir ? C'est le boulevard du monde. Sur son trottoir débutent, s'étalent et 12 promenent toutes les modes, riches ou folles, qui vont jusqu'au bout de la terre troubler les coquetteries et imposer leurs caprices. Sur sa chaussée passent toutes les révolutions, sanglantes on bouffonnes, dont les retentissements atteignent

el secogent les royaumes les plus leiotains. Qui ne sait sous quel ciel et entre quels degrés géodésiques s'allonge le boulevard des Italiens arec sa double rangée de magasins apléndides, de calés renommés, d'arbres verdoyants et de becs de gez flambents ?

Or done, sur ce boulevard il fak aufourd'hui un soleil princier et il est trois heures un quart. Ce treis heures up quest jette sur l'asphalte les grandes coquettes toute fraîches peintes dans les mystères du cabinet de teilette, en même temps que les petits jeunes gens éreintés par une nuit de jeu ou d'orgie et péniblement sortis des silences de leur alcève. Tout cela va et vient, revient et se croise, se coudoie et se dévisage. Incl. de lempda I al

Dans ce double courant de l'effronterie et de l'oisiveté, se hâtent cependant parfois quelques affairés, quelques préoccupés. Ils ne sont la ni pour regarder ni pour être regardés. Ils courent tout droit à leurs occupations ou songent très sérieusement à leurs combinaisons. Ils glissent entre les fianeurs comme entre des écueils, les laissent vite en arrière et disparaissent bientôt dans la perspective du trottoir.

Aujourd'hui, ils laissent ainsi derrière eux deux jeunes désœuvrés en train de dialoguer avec beaucoup de vivacité. Mais plus la conversation activait son débit de paroles, redoublait ses ripostes, plus l'allure des jeunes gens ralentissait le pas et multipliait ses arrêts.

Leur personne ne mentait en rien à leur état civil. L'un et l'autre accusaient pour eux la trentaine, et ils avaient bien reellement trente ans sonnés déjà ou à sonner demain. Sur la carte de visite de l'un on lisait : Camille Regour ; sur la certe de visite de l'autre, Deniel de Praget. Pas de titres, de décorations, de profession. C'étaient deux amis. Venus à Paris de provinces françaises assez éloignées, les mêmes milieux, maintes rencontres, l'opposition des caractères, des louis empruntés et rendus, avaient finalement établi entre eux des relations très étroites et très loyales.

Daniel de Pragat, d'une humble noblesse de clocher, avait feit son droit à Paris où il continuait à vivre de quelques rentes, assez insuffisantes du reste, en altendant qu'il pût émarger au compte du gouvernement et pour la plus grande gloire de le France. and and and analysis slong areas

Sen père, ancien officier devenu veuf, vensit de se remerier dans son département, avait conduit à Paris Mme de Pragat deuxième et en était repart; avec elle pour la voyage de noces traditionnel.

Daniel avait serré avec effusion la main de son père, embrassé sans rancune et sur le front sa jeune belle-mère et bien vécu, la hoitaine, des largesses que répandent généreosement autour d'elles les lanes de miel dans leur premier quartier. Daviel était un grand garçon blond, très serviable, très dévoué, assez flagmatique et espérant beaucoup du ciel. Il n'avait, d'ailleurs, que trois ambitions sur lesquelles il fondait la sécurité de l'avenir, l'indépendance de son caractère, et, partant, tout le bonheur possible en ce monde: La première, obtenir un escabeau de substitut à la gauche d'un tribunal; la seconde, se marier au plus tôt, au plus près et au mieux; la troisième, hériter, quand il plairait à Dieu et sans rien hâter de ses vœox, d'une certaine tente à laquelle la Providence avait constitué douze mille livres de fermages, and musica diam to the livres

Camille Regour, son ami, élait né, comme Daniel, à l'ombre d'un clocher de province. Mais, orphelin de fort bonne heure aussi son tateur l'avait déposé, telle qu'une petite graine, dans une de ces baches universitaires et parisiennes où sous le grec et le latin poussent hâtivement de grands gargons, capables de tout, du mal plus souvent et du bien quelquelois. La porte du lycée s'ouvreit de plaiu-pied sur le pavé de Paris. C'est pourquoi, cette porte franchie, l'orphelia se trouva on pleine liberté dans la ville la plus séduisante pour une imagination vive et une jolie fortune.

Camille Regour était riche en effet. Sa majorité lai donna la clef du coffre-fort et la clef des champs, et il usa de l'une et de l'autre avec une superbe témérité. Il en usa d'autant mieux que la fantaisie était reine chez lui et que la raison marcheit invariablement derrière, camme un petit bichon très soumis sur les telons de sa maîtresse. Cette inépuisable fantaisie et cette aboudante fortune inspirerent et permirent à Camille tant de folies, qu'il en gagna une réputation d'excentrique. Le fait est qu'il l'était passablement. Après cela, la Catumbant, of biroin a to dinit come desiM. le duc d'Audiffret-Pasquier, sénateur, membre de l'Académie frençaise.

La commission d'organisation du banquet se compose de MM. Calla, ancien député; Denys Cochio, conseiller municipal; l'erdinand Duval, ancien préset de la Seine, conseiller municipal; Froment-Meurice; comte d'Haussonville, membre de l'Académie francaise; Edouard Hervé, directeur du Soleil, membre de l'Académie française; Ferdinand

Ou a fait courir le bruit que M. Constans avait écrit à M. Charles Floquet, président du conseil, pour l'informer qu'il était décidé à conserver son mandat de député et par suite à renoncer aux fonctions de gouverneur général de l'Indo-Chine.

Cette nouvelle est inexacte et le président du conseil n'a reçu aucune lettre de M.

On ignore encore la décision que prendra ce dernier.

Plusieurs noms ont été mis en même temps en avant comme devant succéder, le cas échéant, à M. Constans et notamment celui de M. Le Myre de Vilers.

Nous croyons pouvoir annoncer, en ce qui concerne M. Le Myre de Vilers, qu'il reloprnera à Madagascar.

#### LA GRÈVE DES TERRASSIERS

ron bur su comin coural de directio

La nouvelle de la fin de la grève, que nous avons annoncée hier, a été accueillie avec une sombre irritation par ceux des grévistes qui avaient persisté jusqu'à présent. M. Boulé et les autres meneurs leur avaient fait, la veille encore, espérer un secours de dix mille francs.

Le même M. Boulé a accompagné la déclaration de la commission de la grève que nous avons donnée, des réflexions sui-

4 Vous avez supporté vingt-quatre jours de privations inquies, vous vous êtes condamnés, vous, vos femmes et vos enfants, à une ration de pain sec insuffisante, pour revendiquer vos droits à l'existence.

» Votre excès de misère a laissé vos exploiteurs indissérents; ils ont été pour vous sans pilié; nous serons lous pour eux sans miséricorde. La tranchée que vient de creuser le patronat entre lui et vous ne peut être comblée que par l'écrasement de l'un des deux partis.

D La bataille suprême est proche. Il faut

nous y préparer. »

Un terrassier, Bertrand, s'oppose à la reprise du travail. « Il faut tenir au moins jusqu'à dimanche soir, dit-il; d'ici là de nouveaux secours pourront arriver. Nous avons tenu vingt-cinq jours; deux jours de plus ou de moins ne sont pas une effaire. Songez que le patronat perd plus que nous. Il faut qu'il succombe! Vive la grève!

La salle, un moment ranimée, répète avec ensemble: « Vive la grève ! »

Et, lorsque le président de la réunion met aux voix la continuation de la grève, toutes les mains se lèvent et une acclama-

tion énergique retentil: « Oui, nous voulons la grève ! Vive la grève ! »

Mais ce bel enthousiasme ne devait pas durer. Un terrassier, le citoyen Chevalier, dans le bon sens duquel les grévistes ont toujours eu beaucoup de confiance, monte à la tribune et s'efforce de démontrer en quelques peroles, l'impossibilité de la continuation de la grève.

- Réfléchissez bien, camarades; vous venez de voler avec enthousiesme la prolongation de la grève; vous êtes de bonne foi; mais beaucoup d'entre vous cependant, poussés par la nécessité, iront s'embaucher en sortant d'ici. Je déclare, en ce qui me concerne, que je vais reprendre du travail. Croyez-moi, réfléchissez et votez la fin de la grève.

Pas une protestation ne se faisant entendre, le président de la réunion comprit que le terrassier Chevalier aveit touché juste. Au milieu du silence général, il dit alors: « Je vais remettre aux voix la continuation ou la cessation de la grève. Que ceux qui veulent reprendre le travail lèvent la main. »

Toutes les mains se lèvent pour voter la reprise du travail.

Le citoyen Tricotel vient ensuite adjurer l'assemblée de garder les idées de grève et déclare que la décision prise n'est qu'un ajournement.

#### CALOMNIEZ TOUJOURS

Vendredi dernier, a eu lieu devant le tribunal de simple police, à Toulouse, le dénouement d'un « scandale clérical » autour duquel la presse radicale de l'endroit avait fait grand bruit.

Il s'agissait d'une Sœur de Saint-Vincentde-Paul, nommée Sour Maria, directrice depuis plus de trente ans de l'école de la Dalbade, à Toulouse, qui avait été accusée par la mère d'une de ses élèves d'avoir maltraité cette petite fille « en l'attachant à une chaise et de lui avoir fait endurer les plus cruelles souffrances D.

Malheureusement pour les instigateurs de cette calomnie, les débats ont révélé que cette mère, dont les antécédents étaient d'ailleurs déplorables, avait reçu de l'argent de la rédaction d'un journal radical, à seule fin de déposer une plainte injustifiée, puisque la petite fille en cause nia devant le tribunal avoir été maltraitée.

Le président du tribunal a reconnu que l'inculpée avait été « calomniée », que « sa conduite est en tout point digne d'éloges », et par conséquent « Sœur Maria est relaxée des fins de la plainte sans dépens ».

Il ne faut pas oublier qu'il s'en produira bien d'autres de ce genre. L'affaire de Citeaux a été imaginée par la franc-maçonnerie pour combattre le catholicisme, ce fait est patent. On n'a pas réussi. Les frères et amis se tournent d'un autre côté. Mais l sœur Maria de Toulouse est vengée. A qui le tour?

Que les populations n'acceptent donc point, argent comptant, tous ces prétendus scandales.

meilleur fils de la terre, prompt du cœur comme de la maio. Ses amis et les pauvres le savaient et ne s'en taissient pas.

Après avoir, pendant dix ans, tout acheté, tout assayé, tout goûté, couru toutes les aventures sur tous les grands et petits chemins, il se sentit quelque fatigue. La fatigue est la conseillère des bonnes résolutions et des retours de vertu. Elle lui conseilla donc, comme au coursier surmené, l'écurie placide, sûre et bien ravitaillée. Il n'en connaissait qu'une : le mariage. Il en médita, mit aux prises dans sa cervelle les pour et les contre, et, finalement, donna la victoire aux Pour. Il se marierait donc. Mais avec qui et comment? Voilà qui lui sembla, tout d'abord, extraordinairement difficile. C'était un aussi drôle de cour qu'un drôle de corps. Il n'avait jamais rencontré une femme pour laquelle il se fut jeté à l'eau de désespoir ou qu'il eut lirée de la foule jusqu'à lui par le doigt conjugat. Depuis dix ans, il regardait, dans la vie et dans Paris, les femmes passer devant ses yeux comme un défilé de poopées, chermantes quelquefois, amusantes toujours. Mais jamais il n'avait songé à en chérir une plus perticulièrement et, par là, à sentir s'éveiller en lui le besoin d'ancrer, dons le meriage comme dans un port, une jeunesse livrée à toutes les Vagues et à tous les vents.

Cependant, ce besoig s'en était enfin éveillé

et Camille Regour jetterait l'ancre volontiers maintenant. Il commençait à s'entêter dans cette résolution comme il s'entêtait d'ordinaire en tout par tempérament et, alors, it lui fallait atteindre le but à travers abîmes et escarpements, dût-il se casser dix fois les jambes et se rompre une bonne fois le cou.

Le mariage, tel était précisément le thème sur lequel, ce jour-là, au boulevard des Italiens et à trois heures un quart, Camille Regour et son ami Daniel de Pragat exécutaient des variations. Daniel, avec sa parole lente et son bon sens flegmatique; Camille, avec son imagination folle et sa loquacité rapide et bruyante de méridional sanguin. (A suivre.)

A l'école de musique: Le professeur. — La phrase est bien; mais je ne comprends pas que vous finissiez par une rende qui arrive toujours en retard.

L'élève. — C'est une ronde... de police. — Alors je comprends.

Les galauteries de Troisixe. Au dessert. La maîtresse de la maison, placée à côté de noire homme, lui offre un fruit.

Troisise refuse; la dame insiste. - Au moins, monsieur, vous partagerez bien cette pêche avec moi?

Troisize, clignant de l'œil : - Oh! madame, avec vous je partagerais même le « péché ».

#### Mme PELOUZE

Le Journal d'Indre-et-Loire nous fourait les renseignements suivants sur la double faillite de MPelouze, la sœur de l'honnête Wilson:

Un journaliste républicain a dénoncé récemment le Crédit Foncier de France, comme une sorte de tripot plus dangereux que ceux qui sont sous la surveillance de la haute police, pour cette raison qu'il est hanté et dirigé principalement par les hommes de confiance de M. Wilson.

Prêts illégaux à la famille Grévy, émissions de titres délictueuses, coups de bourse scandaleux, etc. etc., M. Charles Laurent en a conté sur les habitudes nouvelles de l'Institution confiée à l'honnêteté de M. Christophle beaucoup plus qu'il n'eût fallu, en d'autres temps, pour exciter au moins la curiosité de M. le ministre de la Justice.

M. Charles Laurent n'a pourtant pas tout dit. Un trait d'hier montrera combien il a raison de répéter de temps en temps que le wilsonisme n'est pas mort.

Il n'a pas même perdu, comme on va le voir, cette sereine impudence qui a été longtemps l'une des causes de son insuccès, mais que ne peuvent plus supporter les républicains eux-mêmes.

Mme Pelouze, qui ne cultivait pas seulement les beaux-arts, mais fabriquait aussi du vin de Champagne, cherche, comme on sait, quelques millions pour payer ses dettes d'artiste et de commerçant; et, comme elle n'en a pas encore trouvé le premier sou, il lui est arrivé un accident ordinaire en pareil cas. Inomaluse hou-

Le landi 43 août, un de ses nombreux banquiers, M. Serré, d'Amiens, demanda au Tribunal de Commerce de Tours sa mise

La sœur de M. Wilson, du gendre de M. Jules Grévy, ancien président de la République, en faillite, fi donc!

Cela perut impossible aux bons juges consulaires, qui ont vu tant de pauvres diables se saigner aux quatre veines pour épargner ce malheur à leur famille! Ils ajournèrent au jeudi 16 août, leur jugement pour donner au moins à Mª Pelouze le temps d'écrire à Mont sous-Vaudrey, puis de sournir au tribunal quelques explications. The same of

Savez-vous qui vint, hier, 16 août, prier, au nom de mademe Pelouze, le Tribunal de commerce de surseoir encore à son jugement ? wast on ab moltai

Un simple agréé? Allons donc, c'est bon pour les faillis du commun.

Un grand avocat de Paris? Il paraît ces avocats-là n'inspirent aucune confiance aux tribunaux de province.

Le mandataire de Mª Pelouze n'était rien moins qu'un représentant du Crédit foncier de France, M. Morel, employé à la succursale de Besançon, lequel, aux frais des actionnaires du Crédit foncier de France, bien entendu, avait fait le voyage de Tours pour tenir à peu près ce langage aux juges

a Gardez-vous de déclarer la faillite de Mª Pelouze, car, aujourd'hui même, au De coucher du soleil, la sœur de M. Wilson » paiera son créancier. »

Comment douter de la parole d'un ambassadeur du Crédit Foncier de France, venu de Besençon pour cautionner la sœur de M. Wilson ? a facilities stands to be said to

Le Tribunal de Commerce remit donc encore au lendemain, c'est-à-dire au 47 noût, le prononcé de son jugement.

Ce jour, 17 août, à une heure de relevée, comme on dit au palais, le Tribunal se félicitant de sa sagesse et de sa prudence, vit revenir le représentant de M. Christophle, qui tira son porteseuille... Des billets de banques sans doute... une liasse, deux liasses, trois liasses..... Cela ne pèse pas dans la main d'un ambassadeur du Crédit Foncier de France les liesses de billets de banque...

Non, M. Morel de Besançon tire simplement une dépêche de M= Pelouze, laquelle veut bien mander au Tribunal de Tours qu'il est superflu de prononcer sa faillite, puisque c'est maintenant chose faite, qu'elle a élé prononcée la veille même, par le Tribunal de Commerce de la Seine, devant lequel elle a déposé son bilen, pendant que l'ambassadeur du Crédit Foncier de France demandait en son nom un délai de vingt-

quatre heures pour payer le créancier im-

Les bons juges consulaires élaient e roulés », comme on dit, par le Crédit Foncier de France et Mme Pelouze.

Cette fois, ils prononcèrent sur le champ

Mais le tour est joué.

Il faudra un règlement de juges. L'arrêt de la Cour de cassation n'est pas

En effet, Mae Pelouze a son domicile el le siège de sa maison de commerce au château de Chenonceaux; elle y paie sa cote personnelle : 4 fr. 50, et une cote mo. bilière, qui n'est point la cause principale de sa ruine, puisque cette cote, nouveau trait de wilsonisme, n'est établie que sur un loyer de 600 fr. 111

Le Tribunal de Commerce est donc seul compétent pour déclarer et exécuter sa faillite.

Mais la Cour de cassation a coulume de mûrir longuement ses arrêts. Avant que l'arrêt soit mûr. Mme Pelouze a le temps de demenager Chenonceaux, d'attendrir un juif et de faire un coup de Bourse sur les actions du Crédit Foncier de France.

C'est très malin. Seulement, il y aura des curieur qui voudront savoir pourquoi les employés du

Crédit Foncier sont à la discrétion de Ma Est-ce que M. Christophle, croit, comme

nous, qu'il n'y a rien de changé en Franca depuis que l'honnête M. Sadi Carnot a remplacé l'austère M. Jules Grevy, et qu'on peut impunément se moquer de la justice comme des actionnaires du Crédit Foncier de France?

Est ce que le wilsonisme, comme la lèpre, est incurable?

M. Wilson, qui connell mieux que per-sonne la République qu'il a faite, en est convaincu; il en est fier aussi.

Nous partageons se conviction, mais non JULES DELAHAYR. sa fierté

## NOUVELLES MILITAIRES

On assure que le ministre de la guerre, sans attendre la promulgation de la nouvelle loi militaire qui peut encore tarder avec les lenteurs du Parlement, est décidé à appliquer aux classes sous les drapeaux le principe même du service limité à trois ans.

Ainsi s'explique la décision qui prescrit le renvoi, dès le mois prochain, d'une partie des hommes de la classe de 1884, qui ne compteront que trois ans moins deur mois de service actif. humars hap lause

Le 17° régiment de chasseurs à cheval sera transféré de Limoges à Neufchâteau, à le date du 25 soût 1888. Le 21° régiment de chasseurs, dont le

création est prévue par décret du 7 soul 1888, sera constitué à Limoges à la dale du 1er octobre 1888.

SUICIDE. - Un sous-lieutenant d'artilleris, élève à l'Ecole d'application, s'est suicidé à Fontainebleau en se tirent un coup de revolver dans la lête.

Il avait quitté son domicile pour melle son projet à exécution et est allé se tuer la nuit, à l'extrémité de la rue du Bois, près de la Forêt.

Il est mort à neuf heures du matin, après de grandes souffrances.

Cet officier allait quitter l'école et êlre nommé lieutenant dans un mois.

#### BULLETIN FINANCIER. Paris, 19 soul.

Paris, 19 south marché des valeurs et des sociétés de crédit qui progressent sur toute la ligne. Les reates constituent leurs cours et les améliorent. Le 3 0/0 set négocié à 83.65; le 4 1/2 0/0 a fait en détait 105.50.

L'action du Crédit Foncier a coté 1,358. Les obligations foncières et communales ont toujours un bon courant d'affaires. Elles jouissent des veurs de l'épassons des les jouisses sérieux qui veurs de l'épassons de veurs de l'épargne et des capitaisées sérieux qui trouvent en elles toutes les garanties des placements de practices actions de practices actions actions de practices actions act

ments de premier ordre. La Société Générale s'est traitée à 475. Les Dépôts et Comptes Ceurants progresses 12.50.

La Banque d'Escompte est demandée à 506.
Le Panama a cièturé à 260.
Les obligations libérées de Porto-Rico de Calitent aux environs de 293. Les obligations de dont les titres sont au-dessus du pair et sous dont les titres sont au-dessus du pair et sous coup d'une conversion, trouversient dans l'obligations de la coupe d'une conversion de la coupe d'une conversion de la coupe d'une conversion de la coupe de la coupe de la coupe d'une conversion de la coupe d'une conversion de la coupe de la cou

de Porto-Rico un arbitrage des plus avanta-Les diverses obligations sont bien tenues.

# CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

# La ligne de Saumur à Cholet

On nous communique l'article suivant :

Le Conseil général de Maine-et-Loire va the appele dans sa session d'août, qui joure anjourd'hui même, à se prononcer jur le tracé du chemin de fer d'intérêt local de Saumur à Cholet, présenté par M. l'Inténieur du département. Ce tracé dessert une région déjà à proximité de la ligne de Etat, tandis qu'il laisse de côté toute une contrée assez peuplée et riche en produits

De Saumur à Doué, en effet, le projet de M. l'Ingénieur est presque paralièle à la ligne de l'Etat, et cela à quelques kilo-mètres de distance, tandis que les populaions dont nous nous faisons l'organe sont doignées de toutes voies rapides.

Que nos conseillers généraux veuillent bien jeter les yeux sur la carte de l'arrondissement de Saumur, ils verront un vaste quadrilatère dont les côtés sont limités au pord par la tigne d'Orléans, à l'est par la ligne de Saumur à Montreuil-Bellay, au sud par cette même ligne tournant à angle droit el se dirigeant, presque parallèlement à celle d'Orléans, jusqu'à Thouarcé, enfin le qua-trième côté est formé par la section de Thouarce à Angers.

S'ils veulent bien prendre le diagonale de celle vaste surface, nos conseillers générenx déterminérant une nouvelle ligne qui desservirait un pays abandonné par l'admi-

En effet, de son point de raccord avec la ligne de l'Etat à Saumur, le tracé réclamé passerait par Distré, Chetigné, se dirigerait entre Les Ulmes et Meigné, entre Dénézé et Louresse-Rochemenier, gagnerait Ambillou, el par Brigné arriverait à Martigné-Briand,

où il traverserait la ligne de l'Etat.

De Martigné à Vihiers, cette ligne trouvemit les centres importants d'Aubigné, Mon-Illiers, Le Voide et Vihiers et reprendrait e tracé de M. l'Ingénieur pour arriver à

La voie serait établie, comme dans le projet primitif, sur chemins vicinaux, ruraux ou autres, et peut-être est-il plus court. C'est ce qu'one étude sérieuse, demandée per le Conseil, établirait.

De Saumur à Doué et de Doué à Vibiers, les populations que nous ne favorisons pas sinsi n'auraient pas à se plaindre, ayant loutes peu de distance à parcourir pour gaugue de Montreull à angers, et pes justice de venir au secours de celles dont nous nous faisons les interprètes près de nos représentants au Conseil général.

## COMPAGNIE D'ORLEANS

Un train de plaisir pour une excersion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 25 août, à 8 h. 35 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours, Langeais, Port-Boulet, Saumor, La Ménitré, Angers, La Possonnière, Ingrandes-sur-Loire, Varades et Ancenis.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Saint-André-des-Eaux, Pornichet, Escou-blac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, le Croisic

Priz des places aller et relour : De Tours, Langeais, Port-Boulet, Saumur, La Ménitré : 2º classe, 9 fr.; 3º classe,

D'Angers, La Possonnière, Ingrandessur Loire, Varades, Ancenis: 2º classe, 6 fr.;

3º classe, & fr. Au retour, le départ du Croisic aura lieu dimanche 26 août, à 8 heures 30 du soir

pour arriver à Tours lundi, à 4 heures 45

## Publications de mariage.

Paul-Alcide-Alexandre Trottier, garçon de cafe, et Marie-Celestine Brochain, sans prolession, lous deux de Saumur.

Braest-Louis Huneault, domestique, et Marie-Louise Lesage, domestique; tous deux de Saumur.

Just-Alexandre Fortier, journalier, et Louise Carroux, journalière, tous deux de

#### La question du vagabondage

Le Petit Journal, relevant la statisfique du vagabondage à Paris, qui établit le chiffre de 48,752 vagabonds dans les seules rues de la capitale, parmi lesquels il y a 8,957 individus de 18 à 45 ans, exprime le desir que l'on cherche quelque moyen d'occuper ce peuple de malheureux ou de fai-

Certes le sujet intéresse encore davantage les départements, et en particulier celui de Maine-et-Loire, où, grace à la faiblesse de l'administration, les campagnes subissent un véritable régime de terreur.

C'est en effet la menace à la bouche, que tous ces mendiants, roulants, trainiers, ainsi qu'on les appelle, suivant les communes, en sont venus à demander l'aumône. Et c'est un véritable impôt que l'administration laisse peser sur les populations déjà si malheureuses de nos campagnes.

Le Petit Journal se demande donc si l'administration ne pourrait pourvoir au manque de travail qui peut pousser quelquesuns des malheureux qui font profession de mendier dans les rues ou sur nos grandes

Il recommande les œuvres d'assistance par le travail, qui malheureusement ne sont pas encore assez nombreuses et assez im-

Il cite aussi l'exemple de la ville d'Angoulême, qu'il nous paraît utile de mettre sous les yeux de notre Conseil muni-

« Dans cette ville, on a embrigadé les vagabonds et on leur a donné la mission de balayer ou d'arroser la ville, et, selon le temps, on les voit, pendant toute la journée, se promener le bissac sur l'épaule et le balai ou la lance à la main. De ce dernier instrument leur est venu leur nom : on les appelle les « lanciers du préfet ».

» Une persoune qui, arrivant à Angoulême et entendant parler des lanciers du préfet, s'imaginerait voir de beaux cavaliers comme ceux que nous avons connus dans notre enfance, se tromperait; les lanciers du préset sont de simples vagabonds pro-

mus au grade de balayeurs.

» Et la ville est toujours propre, bien entretenue; les habitants tiennent beaucoup aux « lanciers du préfet ». Les lanciers euxmêmes sont satisfaits de leur sort, et tout le monde est satisfait.

Arrive un jour, à propos d'une élection, un possibiliste ou un blanquiste de marque... La première chose qu'il fait, en réunion publique, c'est de protester contre ce qu'il a vu en débarquant du chemin de fer: ces hommes embrigadés, asservis, domestiqués, à qui on impose le balayage des rues, service d'esclaves, etc., etc. Toute la saile l'a hué, et il n'a pas eu une seule voix, lui ou son candidat, tant la ville tient à ses

Notre Conseil municipal ne saurait, par le temps qui court, mieux secourir les gens sans travail et débarrasser nos rues de leurs nombreux mendiants, qu'en instituant les e lanciers saumurois ».

Nos rues y gagneraient en fraicheur, l'été, et en propreté l'hiver.

#### got with annitity COURSES DE SEGRÉ

Voici le programme des courses qui auront lieu le dimanche 46 septembre prochain, à 2 heures du soir :

Prix du Conseil général (au trot monté). - 500 fr., offerts par le Conseil général de Maine-et-Loire, dont 300 fr. au 4er; 100 fr. au 2°; 75 fr. au 3°; 25 fr. au 4°.

Prix de la Ville de Segré et du Chemin de fer (au trot monté). - 800 fr., dont 600 fr. donnés par la ville de Segré et 200 fr. par le chemin de fer de l'Ouest, dont 600 fr. au 44; 200 fr. au 2°; le 3° double son entrée.

Prix de la Lorie (course de baies handicap). - 4,000 fr., pour jous chevaux de trois ans et au-dessus. - Au 4", 1,000 fr.; au 2º, les entrées jusqu'à concurrence de 300 fr., après que le 3º aura retiré la

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (steeple-chase 4° série). — 2,600 fr. offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour chevaux de quatre ans et audessus, nés et élevés en France, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné

45,000 fr., en un ou plusieurs steeple-chases, ni deux prix de 4º série, ni un prix d'une série supérieure.

Prix de la Société des Courses (steeplechase handicap). - 2,000 fr., pour tous chevaux de quaire ans et au-dessus. - Au 1er, 2,000 fr.; au 2º 500 fr. sur les entrées, après que le 3° aura retiré la sienne.

Pour les courses d'obstacles, règlement de la Société des Steeple-Chases de France. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Roger de La Borde, à Segré.

#### MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE! M. A. MERLET

Pédicure Spécialiste de Paris

Qui, à l'aide d'un Elixir de son invenlion, guérit radicalement les Cors AUX PIEDS, ŒILS DE PERDRIX, OIGNONS, DURILLONS et Ongles incarnés, sans occasionner la moindre douleur, est visible à Saumur, Hotel de la Paix, de 8 heures du matin à 6 heures du soir, jusqu'au 25 août courant, dernier délai.

Prix modéré.

N.-B. - M. MERLET SE REND A DOMICILE SUR DEMANDE.

Tours. - Parade d'exécution. - Ainsi que nous l'avons annoncé, les soldats Huguet et Couraud, du 96° de ligne, ont subi. samedi à midi, au Champ-de-Mars, la peine de la dégradation militaire, en présence de détachements des troupes de la garnison.

Après la lecture du jugement, les deux condamnés ont défilé devant le front des troupes et ont été remis ensuite entre les mains de la gendarmerie.

Cette parade d'exécution avait attiré sur l'esplanade du quartier de cavalerie une affluence nombreuse de curieux.

#### FRTE AU CHATEAU DE BONNETABLE

Une grande fête doit être donnée par M. le duc de la Rochefoucauld-Doudeauville, à l'occasion de la restauration de son magnifique château de Bonnetable, dans la

Toute la contrée prendra part à cette sête, qui aura lieu dimanche 26 août.

Un banquet monstre réunira, à midi, dans le parc, la plus grande partie de la noblesse des environs.

Dans la journée, le public sera admis à visiter le château et à prendre part aux jeux de toute sorte, qui seront installés dans les

jardins. Des théâtres de divers genres donneront des représentations gratuites et l'on dansera en plein air au son des violons.

Le soir, un feu d'artifice terminera la fête.

#### MORT DE M. BUSSON-BILLAULT

M. Busson-Billault, avocat, ancien député, ancien ministre-président du Conseil d'Etat, est mort jeudi dernier, dans sa propriété près de Nantes.

M. Busson-Billault a été ministre de Napoléon III; il avait obtenu d'adjoindre à son nom, comme un titre de noblesse, celui de Billault, et il le porte dignement et fièrement jusqu'à sa mort, le léguant intact à ses enfants.

M. Busson-Billault entra au Corps Législatif en 1854 comme député de la deuxième circonscription de l'Ariège, qui le réélut depuis comme candidat du gouvernement. Il était commandeur de la Légion-d'Hon-

M. Busson-Billault avait été le conseil du prince Napoléon lors de son arrestation à la suite du fameux manifeste : « La France languit ... »

#### TUE PAR UNE MACHINE A BATTRE

Le 10 août, on battait la récolte du sieur Surget, cultivateur à la Vieille-Poste (Loire-Inférieure).

Alphonse Leray, agé de 24 ans, demeurant à la Rotte-des-Prés, engrenait les gerbes. Tout à coup il poussa un cri perçant; son bras, saisi par l'engrenage, était broyé jusqu'à l'épaule et ne tenait plus que par des lambeaux de peau.

Deux médecins, immédiatement appelés, jugèrent l'amputation nécessaire.

Le malheureux jeune homme succomba dix minutes après l'opération. Il faissit partie de la classe de 1887 et avait été réformé pour insirmités.

Mittal-die-Ville de Saning

#### Purifiez le sang!

Choussy (Loir-et-Cher), le 22 avril 1888. — Je souffrais d'une maladie de peau : faroncles sur différentes parties du la peau : faroncles sur différentes parties du corps, sur le cou. J'avais déjà fait plusieurs remèdes sans résultat, lorsque je pris vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte; aussitôt j'ai éprouvé un mieux sensible, les glandes ont disparu et le sang s'est purifié. Je vous autorise à publier ma lettre: les personnes sujettes rise à publier ma lettre; les personnes sujettes aux maladies de peau s'épargnerent bien des souffrances en prenant des Pilules Suisses.

(Sig. leg.)
A M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont, Paris.

# Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Paris, 20 août, 10 h. 50, matin

## Les Succès du Général Boulanger

Les élections législatives qui ont eu lieu hier dimanche ont donné les résultats suivants:

Dans la Charente, le général Boulanger est élu par 57,784 voix. Son concurrent était M. Lair, opportuniste, maire de Saint-Jean d'Angély.

Dans le Nord, le général Boulanger est élu par 130,152 voix. Ses concurrents étaient MM. Kæchlin-Schwartz, Moreau, Desmoutiers, Delcluze et Deicourt, candidats républicains de différentes nuances.

Dans la Somme, le général Boulanger est élu par 76,094 voix. Son concurrent était M. Bernot, ancien député, républicain.

Ces résultats ont donné lieu à des manifestations tumultueuses à Amiens et à Lille.

A Paris, l'effervescence est grande.

Il y a des agitations qui donnent des inquiétudes au gouvernement.

#### ÉPIGERIE GENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur. P. ANDRIEUX, Successeur.

LESSIVE PHENIX Indispensable dans tous les ménages.

Le paquet de 1 kilog., 0 fr. 40

#### MALADIES DES YEUX

Conjonctive, Kératite, Myopie, Rougeur des Paupières, Fistule lacrymale, Taie, Faiblesse de la Vue, etc., sont bientôt guéries par le traitement que conseille gratuitement M. RAMOGNINO, D' de l'Institut Humanitaire. —
Berire à M. RAMOGNINO, D' de l'Institut Humanitaire à Marsaille taire, à Marseille.

#### Librairie ABEL PILON, ruedo Flaurus, 88, PARIS A. LE VASSEUR & C", EDITEURS

A. LE VASSEUR & U., EDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française;
de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Jaux-Jostes, Gravures en Gouleur, etc.
AU MÉME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITSUR
Payable CINQ FRANCS par mois par Chaque Cheralies de
ESCOMPTE au COMPTANT.— ÉNVOI FRANCO des CATALOGOSSE

rien adjoindre, les Ecoulements anciens ou récents-EXPÉDITION PRANCO CONTRE MANDAT-POSTE Prix: 5 fr. le fiacon.—Chez J. FERRE, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M. HENRY LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Pavée, nº 1.

Assistance judiciaire (Décision du bureau de Saumur, en date du 10 février 1886.)

#### EXTRAIT De jugement de Divorce.

D'un jugament par défaut rendu au profit de Mme Eugénie Pasquier, épouse du sieur Ferdinand André, domiciliée de droit à Saumur, mais résident de feit à Angers, rue Saint-Samson, nº 1,

Admise au bénéfice de l'assistance judiciaire par décision du bureau de Saumur, en date du 10

» février 1886, »
Par le Tribunal civil de Saumur,
le 19 avril 1888, enregistre; Contre le sieur Ferdinand André, ouvrier boulanger, demourant à Sau-mur, en date du 22 juin 1888, enre-

gistré gratis, contenant signification audit sieur André du jugement sus-

Il appert que ladite dame André a obtenu la divorce contre son mari. La présente publication est faite en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunat civil de Saumur. en date du 11 août 1888, enregistre gratis, et en conformité de l'article 247 du Code civil tel qu'il a été modifié par la loi du 18 avril 1886, sur le

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné. Saumur, le 13 août 1888.

malgos Iswards LECOY.

Etudes de Me Victor GÉRARD, avoué-licencié, à Brest, de Me LEON, notaire à Lesneven, et de M° GAGNAGE, notaire à Saumur.

PAR LIGITATION JUDICIAIRE MEME AU-DESSOUS DES MISES A PRIX En l'étude et par le ministère de M. GAGNAGE, notaire à Saumur,

Le vendredi 7 septembre 1888, à une heure de l'après-midi.

En la ville de Saumur PREMIER LOT.

#### La Propriété de Grenelle

Située quartier de Nantilly

1º Les bâtiments occupés par M. Tessier, champagniseur, composés de : magasins, bureau, cuisine, lieux d'aisances, pétit hangar, grabdes caves en roc, écuries, deux autres

2º La maison de Grenelle comprenant: quatre pièces au rez-de-chaussée, deux chambres avec cabinets au premier étage, grenier au-dessus; atelier, écurie à côté, deux chambres; 3º Bosquets, jardins et terre ense-

mencée en luzerne; le tout contenant 1 hectare 92 ares 19 centiares et joignant au nord et au levant le chemin de Fontevrault et des Violettes, au couchant le deuxième lot.

MISE A PRIX: Vingt-deux mille francs, ci..... 22,000fr. et même au-dessous. DRUXIÈME LOT

1º Tout le terrain qui se trouve devant et derrière les écuries de Gre-nelle; 2º Lesdites écuries avec les remises et le hangar qui en dépendent; 3º La petite maison qui se trouve à l'augle sud-ouest de ce lot comprenant : cuisine, chambre, re-

mise et pelit terrain devant ; joignant au midi plusieurs terres, au nord le chemin de Fontevrault, au levant le premier lot. - Contenance: 82 ares

et même au-dessous TROISIÈME LOT

En la commune de Trêves-Cunault (arrondissement de Saumur)

## L'ILE DE TRÊVES

Entre deux bras de la Loire, portée au cadastre sous les au 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 522 de la section C, pour une contenance de 34 hectares 14 ares 30 centiares.

Il existe sur cette île deux grandes écuries, l'une de 30 mètres de longueur sur 9 mètres 70 centimètres de largeur, et l'autre de 12 mètres 70 centimètres de longueur sur 8 mètres 60 centimètres de largeur, et un kios-

et même au-dessous 4. Lor.

En les communes de Saint-Martin-dela-Place et de Saint-Clément-des-Levées (arrondissement de Saumur.)

#### Une partie de l'Île du Pistolet

Avec maison de garde, jardin et deux parcelles de vigne, d'une contenance de 13 hectares, joignant au midi, au nord et au courhant la Loire, et au levant Piau et autres. MISE A PRIX: Trente-deux mille

francs, ci........... 32,000 fr. et même au-dessous. 5 Lor.

En les mêmes communes.

Une autre portion de l'Ile du Pistolet, afec droit de passage de 3 mè-tres de largeur, pour y accèder, sur Piau, Normand et autres, contenant 97 ares 82 centiares, joignant au sud la Loire, au couchant Normand, au nord plusieurs, au levant Caporal.

Sur cette portion se trouve une rangée de pommiers et de vignes, ainsi que plusieurs peupliers. MISE A PRIX: Trois mille francs,

ci..... 3,000 fr. et même au-dessous.

Celle vente a lieu en verlu de deux jugements rendus par le tribunal civil de Brest, en date des 31 mai et 8 août 1888, enregistrés. ENTRE:

Madame Béatrice-Antoinette Denis de Keredern de Trobriand, veuve de Monsieur John Burnett Stears, pro-priétaire, demeurant à Brest, 31, rus de la Rampe; demanderesse, ayant pour avoué constitué près le tribunal civil de Brest, M. GERARD, avec élection de domicile en son étude sise en ladite ville, rue de Siam, nº 24.

Monsieur le comte Alphée de Trobriand, sous-inspecteur des domaines et de l'enregistrement, demeurant à Brest, rue de la Rampe, nº 14, en sa qualité de subrogé-inteur de Mademoiselle Béatrice - Isabelle Burnett Stears, M. Morley Burnett Stears et Mademoiselle Marthe Burnett Stears, mineurs dans la tutelle de leur mère; défendeur ayant pour avoué constitué près le tribunal civil de Brest, Me PENER, avec élection de domicile en son étude sise en ladite ville, rue de

la Rampe, nº 25, Le cabier des charges, clauses et conditions auxquelles il sera procedé à la vente qui aura lieu en la manière accontumée, aux jour, lieu et heure sus indiqués, est déposé en l'étude de Me GAGNAGE, notaire à Saumur, où l'on peut en prendre connaissance.

L'adjudication aura lieu en pré-sence du subrogé-tuteur ad hoc des mineurs Stears, ou lui dûment apunt avait die le consuit du

S'adresser, pour tous renseignements:

4º A Mº GAGNAGE, notaire à Saumur, chargé de la vente, et dépositaire du cahier des char-

2º A Mº LÉON, notaire à Lesneven (près Brest);

3º A Mº GÉRABD, avoué

poursuivant; 4º A Mº PÉNER, avoué colicitant, et à M° POPIN, avoué à Saumur.

Fait et rédigé conformément à la loi par l'avoué poursuivant soussigné.

> V. GÉRARD, avoué licencié.

Enregistré à Brest, le août 1888, folio case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris. TOULLEG.

Étude de Me PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

#### VENTE DE MEUBLES Après décès,

Par suite de saisie-exécution.

Le MERCREDI 22 août 1888, à une heure du soir, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orléans, n° 55,

Il sera vendu:

Un bel ameublement de salon en palissandre comprenant canapés, fauteuils, chaises, tabourets garnis en velours, rideaux et deux grandes gravures encadrées.

Le même jour, à deux heures du soir, au même lieu, il sera vendu:

Un ameublement de salon en bois noir, garni en velours vert, bois de lits, buffets, armoires à glace, tables, chaises, canapés, bibliothèque, bureaux, pendules, candélabres, lampe et suspension, tableaux, gravures, glaces, chandeliers, anciens fusils;

Objets de literie, appareils de chauffage, tables en marbre, lapis, batterie de cuisine et autres objets. Au comptant, plus 10 0/0.

Cabinet de M. LANGLOIS, expertcomptable à Saumur.

#### A CEDIDIE

PRÉSENTEMENT

1º Fonds de Boulangerie, dont l'un avec l'immeuble dans lequel il s'ex-ploite; 2° Grand Café; 3° Bonne Phar-nacie; 4° Magasias de Confection et de Nouveautes; 5° Magasin de Chaussures (affaires exceptionnelle; 6º Rta-blissement de Bains et d'Hydrothé-

rapie; 7º Photographie, etc., etc. Choix de Proprietés de produit et d'agrément.

DEMANDE D'EMPLOYÉ. - M. Langlois, expert, demande un employe au courant des opérations géométriques. -

M. TARODE, venant d'etre nommé agent général pour Saumur de la Compagnie

L'ABEILLE, Vie et Accidents a élabli ses buresux. 3, rue de la Grise, Saumur.

MAISON DE COMMERCE demande garçon sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

#### TRÈS VASTE MAISON

#### A LOUER PRÉSENTEMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Conviendrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

AVIS M. NEVEU Raphaël, courtier en vins à Saint-Hilaire-Saint-Florent, fait savoir à Messieurs les Propriétaires qu'il a à vendre plu-sieurs milliers de Tûtailles fraî-ches vides à des prix avantageux.

ON DEMANDE femme de chambre, de 30 à 35 ans, sachant coudre et repasser. - Bonnes réfé-

S'adresser au bureau du journal.

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont pres-crites-contre les digestions difficiles. SELS de YICHY pour BAINS. — Un Roulesu pour un Bain. SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marquès de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

STATE AND THE

# A VENDRE

CHIEN COUCHANT, bien dressé, S'adresser à M. Dalibon Falloux,

à Montfort.

IL CD WER PRÉSENTEMENT

#### GRAND GRENIER Carrelé

S'adresser à M. Marignon, rue de la Grise.

## LE JOURNAL DES CAMPAGNES. Journal d'Agriculture Progressive et

Industrie Agricole, 33° ANNÉE

Paraissant tous les samedis AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an.... 6 fr. Franco a domicile, pour un an..... 6 fr. pour six mois... 3 fr. 50

pour trois mois... 2 fr. 50

Étranger (Union postale) . . . . 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes bygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scienlifique.

Envoi gratuit de numéros spéci-mens, sur demande.



CHAUVET & Cie - MARSEILLE

Spécialité du Savon « NORMAL ». Seul produit extra pur GARANTI SANS AUCUNE ADDITION D'EAU.

Couronnes Funéraires en lous Genres SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

# ANCIENNE MAISON CUPIT

Successeur

20, rue du Portail-Louis, - SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

# VENTE ET LOCATION DE PIANOS

Représentant de la maison 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasine les pienos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de Paul GODET.



Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, principales Banques et Administrations. — Médaillé à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. - Matières réfractaires. - Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Saumur, 4, place du Marché-Noir En dehors du dépôt, un album en chrome-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre comple du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison Imprimerie

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Sammur

LE WAIRE



Certifié par l'imprimeur soussigné.